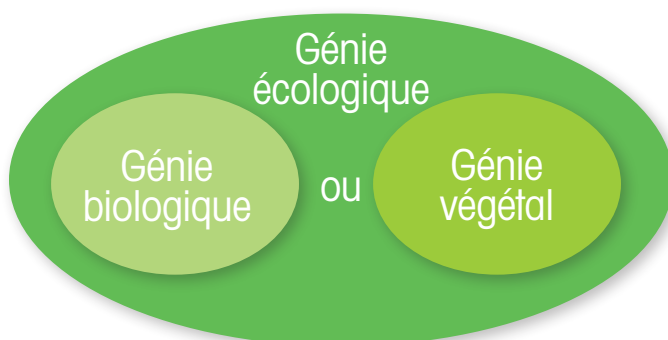


Des défis pour les experts du génie biologique

Pour pallier le manque de structuration et de visibilité des experts du génie végétal, l'AGéBio, Association Française de Génie Biologique pour le contrôle de l'érosion des sols, s'exprime à tous les niveaux de la filière. Entre paysage et génie végétal, les défis ne manquent pas : formation, reconnaissance des compétences, expertises scientifiques...

AGéBio est une association Loi 1901 fondée en 2009 dans l'objectif de structurer les acteurs professionnels du génie biologique (ou génie végétal) et qui touche aujourd'hui environ 600 personnes. Les membres de l'association regroupent tous les acteurs intervenant dans un projet d'ingénierie écologique. Si l'association porte l'appellation de "génie biologique", c'est pour s'inscrire dans un cadre européen des compétences, parce que si le terme "génie biologique" se traduit en anglais "bioengineering", le terme "génie végétal" en revanche, bien que plus employé en France, n'a lui pas de traduction. Président de l'association depuis sa fondation, Freddy Rey est chargé de recherche en écologie de la restauration appliquée aux milieux érodés de montagne. En partenariat avec l'UNEP, l'AGéBio travaille notamment à la rédaction des règles professionnelles concernant le génie végétal. Au sein de l'EFIB (Fédération Européenne du Génie Biologique), l'AGéBio est en charge de la relecture des directives européennes réglementant les activités qui seront soumises au Parlement Européen. Enfin, l'AGéBio représente les acteurs de la filière au sein du Plan d'Action pour le développement du Génie

écologique (coordonné par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie) qui vise à promouvoir les activités dans ce domaine en France et à l'international.



- Génie biologique : contrôle de l'érosion des torrents (pente > 6 %).
- Génie végétal : stabilisation de berges de rivières (pente < 1 %).
- Génie écologique : restauration durable d'écosystèmes.

3 questions à... Freddy Rey, président de l'AGéBio

Quels sont les objectifs techniques des travaux de génie végétal ?

Aujourd'hui, on définit le génie végétal (et le génie biologique) comme un "ensemble de techniques utilisant du matériel vivant pour trois types d'intervention visant un fonctionnement autonome du milieu". Le premier concerne le contrôle de l'érosion et la stabilisation des pentes. Le second type d'interventions concerne la phytoremédiation et la phytoépuration. Enfin, le génie végétal peut viser la restauration écologique. On parle de "restauration" quand on revient à l'état original du milieu, de "réaffectation" quand on donne au milieu une nouvelle fonction, et de "renaturation" quand on restaure une biodiversité fonctionnelle. Au fil du temps, le végétal se développe, augmente son couvert dans le temps et ne

s'entretient pas ou peu. Mis en péril par le manque de confiance que l'opinion publique a envers le génie végétal, on a besoin de connaissances et de données scientifiques pour attester des effets des installations et pouvoir les dimensionner.

En quoi le génie végétal et le génie écologique font-ils partie intégrante des métiers du paysage ?

Quand on parle de paysage, beaucoup pensent à une esthétique liée au jardin, mais le paysage est aussi un niveau d'organisation écologique. Quand on parle de génie végétal, on intervient dans un écosystème qui implique une connaissance des techniques et des milieux. Pour accentuer cette interdépendance des compétences, il faut optimiser la formation autour du génie végétal. Si des modules existent déjà dans

les formations de paysagistes, il faut établir un meilleur lien entre formation et métier. Dans cet objectif, seule la structuration du réseau d'acteurs permet d'avancer.

Quels savoir-faire et compétences spécifiques permettent aux entreprises de paysage d'intervenir pertinemment dans les travaux de génie végétal et de génie écologique ?

Ces savoir-faire sont acquis aux entreprises de paysage par la nature même du métier. Dans un projet d'ingénierie écologique, les paysagistes vont disposer d'une vision globale du projet et du milieu à toutes les échelles. Par exemple en matière de stabilisation de berges, le paysagiste maîtrise la manipulation du matériel végétal et sait créer les bonnes associations pour atteindre l'objectif d'utilisation visé. Disposant d'une



vision à large spectre d'intervention, le paysagiste sait anticiper l'impact de l'aménagement sur le bassin versant et n'exclut pas l'intégration paysagère du projet. De sa seule compétence de paysagiste, il comprend toute la logique du projet de génie végétal.